

2024/22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THONAC

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Christian GARRABOS, Maire de THONAC.

Date de Convocation : 04/04/2024

Étaient Présents : M. Christian GARRABOS Maire, M. Guillaume ARCHAMBEAU, M. Patrick LE MELLEDO, Mme Magali TERUEL Maires-Adjointes, M. CULINE Sébastien, M. Alain MIDDEGAELS, M. Cyril CERF, Mme Claudine LAWARREE MALOYER, M. Harold ECLAIRCY.

Étaient absents excusés :

Secrétaire de séance : Sébastien CULINE

OBJET - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 Lotissement

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,

DECIDE l'affectation suivante :

<u>SECTION FONCTIONNEMENT</u>	
Dépenses réalisées	82 530.32 €
Recettes réalisées	82 530.32 €
Résultat 2023	00.00 €
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>	
Dépenses réalisées	87 065.11 €
Recettes réalisées	80 700.00 €
Résultat 2023	- 6 365.11 €
Résultat antérieur	- 5 758.91 €
Déficit net cumulé	- 12 124.02 €
<u>AFFECTATION du résultat de fonctionnement</u>	
BUDGET ANNEXE : PAS D'AFFECTATION	

Fait et délibéré en Mairie, les mois, jour et an ci-dessus.

Pour copie conforme,

Thonac, le 12/04/2024

Le Maire,
Christian GARRABOS

En vertu de l'article 2 de la loi du 02 juillet 1985.

Certifié exécutoire par le Maire le : 12/04/2024

Reçu en S/Préfecture le :

Publié et Notifié le : 12/04/2024

